

# L'EFFECTIVITE DES ARRETS DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

## Jeudi 30 mars 2006.

14h00: Ouverture

Mots d'accueil : **Helène PAULIAT**, doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges, Membre junior de l'Institut Universitaire de France

Présentation du colloque : **Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA**, directeur de l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

14h30 : Rapport introductif : L'effectivité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : du politique au juridique et vice versa ?

**Jean-François FLAUSS**, professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas

## **I - RENFORCER L'AUTORITÉ DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?**

*sous la présidence de Ibrahim KABOGLU, Professeur à l'Université de Marmara, Turquie.*

*Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN, professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas*

15h 00 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et ses conséquences

**Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA**, professeur à l'Université de Limoges

15h30 : Débats

16h00 : Pause

16h15 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à la lumière de l'autorité des arrêts des autres cours internationales et régionales

**Helène TIGROUDJA**, professeur à l'Université d'Artois (Faculté de droit Alexis de Tocqueville - Douai)

16h45 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à la lumière de l'autorité des arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes

**Olivier DUBOS**, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

17h15 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : le point de vue de l'avocat

**Michel PUECHAYY**, avocat au barreau de Paris

17h45 : Débats

## Vendredi, 31 mars 2006

8h30 : Accueil

## **II - PRÉVENIR LES MÉCONNAISSANCES DE L'AUTORITÉ DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?**

*sous la présidence de Françoise TULKENS, juge à la Cour européenne des droits de l'homme*

*Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN*

*professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas*

9h 00 : Les méconnaissances de l'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

**Emmanuel DECAUX**, professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas

9h30 : L'interprétation des arrêts

**Jean-Pierre MARGUENAUD**, professeur à l'Université de Limoges

10h 00 : La prévention des affaires répétitives et les arrêts pilotes

**Emmanuelle BRIBOSIA**, première assistante à l'Institut d'Etudes Européennes, Université Libre de Bruxelles

10h30 : Débats

11h00 : Pause

11h15 : L'incitation à exécuter : la dissociation de l'arrêt au fond et de l'arrêt de satisfaction équitable

**Natalie FRICERO**, professeur à l'Université de Nice

11h45 : L'injonction préventive

**Damien ROETS**, maître de conférences à l'Université de Limoges

12h15 : Débats

12h30 : Déjeuner

## **III - SANCTIONNER L'INEXÉCUTION DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?**

*Sous la présidence de Franck MODERNE, professeur émérite de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne*

*Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN,*

*professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas*

14h 00 : L'inexécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

**Laurent SERMET**, professeur à l'Université de La Réunion, Vice-président de l'Université de La Réunion chargé des Relations Internationales.

14h30 : L'injonction répressive et l'astreinte,

**Paul TAVERNIER**, professeur à l'Université Paris XI

15h 00 : La contrainte de régler les questions financières,

**Fabien MARCHADIER**, docteur en droit, Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques, Université de Limoges

15h30 : Pause

15h45 : Table Ronde :

## **QUELLES RÉFORMES DANS L'ORDRE JURIDIQUE NATIONAL POUR TIRER LES CONSÉQUENCES DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?**

*sous la présidence de Helène PAULIAT, doyen de la Faculté de Droit de Limoges*

*Membre junior de l'Institut Universitaire de France*

*avec*

**Jean-Claude BONICHOT**, conseiller d'Etat

**Clotilde DEFFIGIER**, maître de conférences à l'Université de Limoges

**Bertrand FAVREAU**, ancien bâtonnier, président de l'Institut des Droits de l'homme des Avocats Européens

**Ibrahim KABOGLU**, professeur à l'Université de Marmara, Turquie

17h 00 : Conclusions :

**Frédéric SUDRE**, professeur à l'Université Montpellier I